

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mars 2013
(convocation du 11 mars 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 12h15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FLORIAN Nicolas à M. FAVROUL Jean-Pierre à partir de 12h00
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12h00
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 12h15
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h15
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques à partir de 12h30
Mme BREZILLON Anne à Mme LIRE Marie-Françoise jusqu'à 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BONNEFOY Christine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte
Mme DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11h50
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe

M. DUPOUY Alain à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GALAN Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h20
M. HURMIC Pierre à Mme NOEL Marie-Claude
M. JOUBERT Jacques à M. LABARDIN Michel à partir de 12h00
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h15
Mme LAURENT Wanda à M. GELLE Thierry
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10h00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à partir de 10h40
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUERON Robert à M. QUANCARD Denis
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à M. BRON Jean-Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

**BLANQUEFORT - Projets de logements sociaux diffus - Cession à la SEMI de
Blanquefort de trois terrains nus délaissés de voirie situés rue André Dérís,
avenue de l'Europe et rue de Galochet, cadastrés BW 270 (p), BV 1 (p), BV2 (p)
et BX 44 (p) - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux est propriétaire de trois terrains nus délaissés acquis à diverses époques entre les années 1981 et 2000, en vue de la réalisation d'opérations de voirie, situés rue André Dérís, avenue de l'Europe et rue de Galochet à Blanquefort, qui après démolition des bâtis concernés et alignement laissent subsister des emprises cessibles constructibles.

La SEMI de Blanquefort, en accord avec la Commune, a sollicité notre Etablissement public en vue de les acquérir pour réaliser trois petites opérations de logement social faisant l'objet d'aides financières exceptionnelles attribuées dans le cadre de la politique communautaire de l'habitat, sur la base d'un équilibre global recherché entre ces trois projets totalisant 8 logements sociaux.

Il s'agit des terrains décrits ci-dessous :

- Rue André Dérís :

Terrain nu d'une superficie de 961 m², dont 2 m² issus du domaine public, avec constitution, d'une servitude de passage et d'exploitation d'une canalisation d'assainissement eaux pluviales d'une emprise de 28 m² au profit de la Communauté urbaine de Bordeaux, cadastré BW 270(p), destiné à la réalisation de trois T3 et d'un T4 financés en PLUS d'une surface de plancher totale de 304,19 m².

Ce terrain, inclus dans le périmètre du projet urbain du Centre-ville de Blanquefort, est cessible au prix de 133,92 euros le m² H.T. de surface de plancher sur la base des modalités de prix fixées par la délibération du Conseil de communauté n° 2010/0119 du 26 mars 2010 s'y rapportant.

Il en résulte un prix de cession de 40 737,12 euros HT, soit un prix total de 40 737,12 euros dont une TVA sur marge nulle au taux de 7 %. France domaine régulièrement consulté au préalable, a estimé à 160 euros le m² la valeur vénale de ce bien par communiqué n° 2013-056V0620 du 12 mars 2013.

- Avenue de l'Europe :

Terrain nu d'une superficie de 662 m² cadastré BV 1(p) et BV 2 (p) destiné à la réalisation d'un T3 et d'un T4 financés en PLUS et d'un T5 financé en PLAI, d'une surface de plancher totale de 295,50 m².

La cession de ce terrain est proposée au prix de 120 000 euros HT conforme à l'estimation domaniale délivrée par communiqué n°2012-056V2426 du 20 septembre 2012, soit au prix total de 125 194,35 euros dont 5 194,35 euros de TVA sur marge au taux de 7 %.

- Rue de Galochet :

Terrain nu d'une superficie de 115 m² cadastré BX 44(p) destiné à la réalisation d'un logement T3 financé en PLAI d'une surface de plancher de 59 m².

Sa cession est proposée au prix de 46 000 euros HT conforme à l'estimation domaniale délivrée par communiqué n° 2012-056V2940 du 6 novembre 2012, soit au prix total de 47 685,99 euros dont 1 685,99 euros de TVA sur marge au taux de 7 %.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de l'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil de communauté n°2010/0 119 du 26 mars 2010,

VU l'avis de France Domaine n°2013-056V0620 du 12 mars 2013,

VU l'avis de France Domaine n°2012-056V2426 du 20 septembre 2012,

VU l'avis de France Domaine n°2012-056V2940 du 6 novembre 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

La réalisation en accord avec la municipalité de trois petits projets d'un total de 8 logements sociaux par la SEMI de Blanquefort nécessite la cession à celle-ci en l'état des terrains nus délaissés communautaires situés rue André Déris, avenue de l'Europe et rue de Galochet à Blanquefort, dans le cadre de la politique foncière de la Communauté urbaine de Bordeaux.

DECIDE

Article 1 : La vente en l'état à la SEMI de Blanquefort domiciliée 20 rue de la République, 33290 Blanquefort cedex, des trois terrains nus désignés ci-après est décidée moyennant les prix de cession définis selon les termes suivants :

- terrain nu situé rue André Déris cadastré BW 270 (p) d'une superficie de 961 m² au prix de 40 737,12 euros dont une TVA sur marge nulle au taux de 7 %,

- terrain nu situé avenue de l'Europe cadastré BV 1(p) et BV 2(p) d'une superficie de 662 m² au prix de 125 194,35 euros dont 5 194,35 euros de TVA sur marge au taux de 7 %,
- terrain nu situé rue de Galochet cadastré BX 44 (p) d'une superficie de 115 m² au prix de 47 685,99 euros dont 1 685,99 euros de TVA sur marge au taux de 7 %.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer les actes authentiques et tous autres documents afférents à ces transactions.

Article 3 : La recette correspondante sera imputée au Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB UC 32, du Budget Principal de l'exercice concerné.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 AVRIL 2013

PUBLIÉ LE : 2 AVRIL 2013

M. JEAN TOUZEAU